

EDU GUIDE

DES ÉCOLES





Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les Professeurs des écoles,

Le Département de la Moselle, en lien avec les Services Départementaux de l'Éducation Nationale, présente dans cet Éduguide destiné aux écoles pré-élémentaires et élémentaires de son territoire les actions éducatives qu'il soutient financièrement.

Nous souhaitons vous encourager à réaliser avec vos élèves des projets motivants qui permettent de faire le lien entre les apprentissages et des expériences vécues en dehors de l'école qui font appel à tous les sens et aux émotions.

Notre objectif est d'encourager l'ouverture à l'autre et de sensibiliser les élèves à leur environnement dès leur plus jeune âge. Il s'agit aussi d'éveiller leur curiosité lors d'échanges transfrontaliers avec nos voisins, que ce soit à travers des ateliers artistiques ou des opérations pour encourager les enfants à la lecture.

La politique départementale vous propose des actions éducatives autour des axes suivants :

- ▶ **Le bien-vivre durablement ensemble** à travers l'opération « **École à la ferme** », **les séjours de découverte** en Moselle ou **les actions à l'éducation à l'environnement** de nos très jeunes citoyens en herbe.
- ▶ **L'apprentissage de l'allemand et les projets transfrontaliers** à travers des spectacles, des excursions-découvertes en allemand, à l'échelle de la Grande Région, dans le cadre du projet Interreg « **Engagement' GR** », qui offre de nombreuses opportunités aux écoles.
- ▶ **L'ouverture culturelle** à travers la découverte des sites « Passionnément Moselle » ou des actions d'encouragement à la lecture.

L'année scolaire 2023/2024 a célébré le sport pour tous grâce à votre engagement et aux très nombreuses actions menées autour des Jeux Olympiques et Paralympiques dans nos écoles. Dans le cadre de l'héritage de ces Jeux, je vous invite à poursuivre cette dynamique et à porter, avec le soutien de l'USEP, des actions liées au sport pour tous et à ses valeurs d'inclusion, de respect et d'estime de soi afin de favoriser le partage et lutter contre la sédentarisation de nos jeunes.

Cette année sera également marquée par les célébrations du **80^e anniversaire de la Libération** des communes mosellanes du joug nazi, de septembre 2024 à mars 2025. J'appelle notamment celles et ceux d'entre vous qui enseignez aux classes de CM2 à vous saisir de cet événement dans chaque commune pour sensibiliser vos élèves à notre Histoire. Je vous souhaite une excellente année scolaire à tous !

Patrick WEITEN

Président du Département de la Moselle
Ancien député

MODALITÉS DE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE À DESTINATION DES ÉCOLES

L'Éduguide des écoles 2024/2025 regroupe les actions éducatives à destination des écoles maternelles, élémentaires et primaires soutenues par le Département de la Moselle.

Il est téléchargeable dès le début de l'année scolaire à partir du site **moselle.fr** dans la rubrique « Démarches & Services > Jeunesse & Collèges & Écoles > Soutien des écoles ».

L'aide départementale s'adresse aux établissements publics ou privés sous contrat d'association avec l'État.

Les subventions pour l'année scolaire 2024/2025 sont examinées dans le cadre d'enveloppes budgétaires contraintes et selon l'ordre de réception des demandes. Les modalités d'attribution des enveloppes budgétaires seront votées en février 2025, lors de la 1^{re} Réunion Trimestrielle de l'Assemblée Départementale.

SOMMAIRE

BIEN-VIVRE DURABLEMENT ENSEMBLE

École à la ferme	P 6
Séjours de découverte en Moselle	P 9
Concours « Moselle durable à l'école »	P 12
Labellisation des événements écoresponsables « Moselle Durable »	P 13

APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND ET PROJETS TRANSFRONTALIERS

« Langue du voisin et Grande Région »	P 16
Assistants éducatifs de langue allemande dans les écoles	P 22

OUVERTURE CULTURELLE

Visite des sites Passionnément Moselle	P 24
Domaine départemental de Lindre à Lindre-Basse	P 27
Jardins Fruitiers de Laquenexy	P 28
Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim	P 29
Château de Malbrouck à Manderen-Ritzing	P 30
Musée départemental du Sel à Marsal	P 31
Musée départemental Georges de La Tour à Vic-sur-Seille	P 32
Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte	P 34
Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles	P 35
Archives départementales à Saint-Julien-lès-Metz	P 36
Centre des Archives Industrielles et Techniques de la Moselle à Saint-Avold (CAITM)	P 37

ENCOURAGEMENT À LA LECTURE

Concours Mosel'Lire 18 ^e édition	P 40
Esprits Livres : quand les bibliothèques invitent au partage	P 40
Lire en fête... partout en Moselle !	P 40
Bibliothèques en scène	P 41
NuMos, la médiathèque numérique de Moselle	P 41
Noëls de Moselle : Instants magiques en bibliothèques	P 41

FUS@É

Faciliter les usages e-éducatifs entre l'école et le collège	P 43
--	------



**BIEN VIVRE
DURABLEMENT
ENSEMBLE**

ÉCOLE À LA FERME



Le Département est engagé dans le développement du réseau « Bienvenue à la Ferme » qui regroupe les fermes pédagogiques labellisées par la Chambre d'Agriculture de la Moselle et agréées par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN).

Dans ce cadre, il soutient l'opération École à la ferme en Moselle qui permet aux élèves de découvrir l'environnement naturel, économique et humain d'une ferme, les animaux, et une partie du terroir mosellan à travers des ateliers pédagogiques, et de les sensibiliser à des comportements éco-citoyens. L'aide départementale permet d'alléger la participation financière des familles et soutenir la diversification des exploitations agricoles.

7 FERMES PÉDAGOGIQUES DANS LE RÉSEAU « BIENVENUE À LA FERME »

- Ferme Zellen à Petit-Tenquin ,
- Ferme de Henning à Marange-Zondrange,
- Ferme de Pégase à Rezonville-Vionville,
- Ferme de Dédeling à Château-Voué,
- Ferme Rémillon à Guébling,
- Centre équestre les Écuries du Moulin à Haute-Vigneulles,
- Ranch des Bisons à Petit-Réderching (uniquement cycle 2 et 3).

Public concerné : écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques et privées.

Soutien départemental (dans la limite de l'enveloppe budgétaire votée en février 2025) :

- **7 €** par élève pour une sortie d'une journée,
- **3,50 €** par élève pour une sortie d'une demi-journée.

La subvention est limitée à une sortie par classe et par année scolaire.

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES

Nouveau :

À compter de l'année scolaire 2024/2025, les écoles ne remplissent plus de dossier papier (sauf pour les demandes de séjours en tiers lieu). Elles font une demande de subvention en ligne via une plateforme dédiée accessible depuis le site moselle.fr (cf.rubrique « Démarches & Services > Jeunesse & Collèges & Écoles > Soutien aux écoles ») ou depuis le portail pédagogique et éducatif EDD57 de la DSDEN 57.

Les écoles pourront suivre en temps réel l'avancement de leur demande en se connectant à la plateforme.

- ▶ **Septembre 2024** : envoi par la DSDEN du lien vers l'appel à projets en ligne « Ecole à la ferme »,
- ▶ **Jusqu'au 6 novembre 2024** : dépôt par l'école des demandes de subvention en ligne avec le RIB (à jour) du bénéficiaire de la subvention (coopérative scolaire ou commune),
- ▶ **Jusqu'au 11 décembre 2024** : vérification et validation pédagogique par l'Education Nationale des demandes de subvention déposées par les écoles,
- ▶ **Janvier-mars 2025** : traitement des demandes de subvention par le Département de la Moselle sur la base des effectifs renseignés par les écoles et répartition des subventions en fonction de l'attribution des enveloppes budgétaires,
- ▶ **À partir de mars 2025** : présentation par le Département de la Moselle des dossiers de demande de subvention en Commission Permanente, puis envoi d'une notification sur le montant de la subvention maximale accordée à l'école.

VERSEMENT DE LA SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

- ▶ **Sous huitaine après la sortie scolaire** : dépôt sur la plateforme de la copie de la facture délivrée par la ferme à l'école,
- ▶ Calcul du montant de l'aide départementale **en fonction du nombre d'élèves réellement présents le jour de la visite** et plafonné au nombre d'élèves initialement inscrits à l'enregistrement de la demande,
- ▶ Envoi d'un courrier de notification et paiement au bénéficiaire en fonction du RIB communiqué par l'école.

POINTS DE VIGILANCE

- ▶ **Toute annulation de la sortie ou changement de ferme pédagogique doit être signalé au plus tôt via la plateforme,**
- ▶ Les factures transmises au-delà du 5 juillet 2025 ne seront plus prises en charge par le Département,
- ▶ En cas d'annulation de la sortie, la subvention votée ne peut être reportée à l'année suivante.



Delphine PIERON • DEES-BA@moselle.fr

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE POUR LES ÉCOLES PRIVÉES

Les modalités de versement de la subvention ainsi que les points de vigilance sont les mêmes que pour les écoles publiques.

- ▶ **Septembre 2024** : envoi de l'appel à projets par la Direction Diocésaine avec le formulaire papier de demande de subvention 2024/2025 (la mise en place des demandes en ligne est prévue pour 2025/2026),
- ▶ **Jusqu'au 6 novembre 2024** : envoi par l'école de la demande de subvention à la Direction Diocésaine avec le RIB (à jour) du bénéficiaire de la subvention (coopérative de l'école),
- ▶ **Jusqu'au 11 décembre 2024** : validation des dossiers par la Direction Diocésaine qui transmet les demandes au Département pour contrôle de la recevabilité administrative, instruction et examen par la Commission Permanente,
- ▶ **Janvier-mars 2025** : traitement des demandes de subvention par le Département de la Moselle sur la base des effectifs renseignés par les écoles et répartition des subventions en fonction de l'attribution des enveloppes budgétaires,
- ▶ **À partir de mars 2025** : présentation par le Département de la Moselle des dossiers de demande de subvention en Commission Permanente, puis envoi d'une notification sur le montant de la subvention maximale accordée à l'école.

Dès la visite à la ferme effectuée, l'école doit envoyer sous huitaine par mail la facture de la sortie scolaire à DEES-BA@moselle.fr.



Delphine PIERON • DEES-BA@moselle.fr



Visite à la ferme de Dédeling © DSDEN 57

SÉJOURS DE DÉCOUVERTE EN MOSELLE



Base nautique de Mittersheim © commune de Mittersheim

Le Département alloue une aide aux écoles qui organisent des séjours de découverte en Moselle afin d'alléger la participation financière des familles et de favoriser l'économie de proximité. Ces séjours permettent le développement de la socialisation et de l'autonomie des élèves, le vivre ensemble en dehors du cadre scolaire habituel ainsi que la découverte du patrimoine local. Chaque centre propose des activités pédagogiques spécifiques (nature, voile, musique...).

9 CENTRES D'HÉBERGEMENT AGRÉÉS PAR LA DSDEN DE LA MOSELLE

- ▶ Centre de Jeunesse à Baerenthal,
- ▶ Centre d'hébergement à Blanche Église,
- ▶ Centre Les Aliziers à Dabo - La Hoube,
- ▶ Centre d'hébergement à Saint-Jean-de-Bassel,
- ▶ Auberge de Jeunesse à Metz,
- ▶ Auberge de Jeunesse La Brasserie à Metz,
- ▶ Base Nautique à Mittersheim,
- ▶ Centre Adeppa à Vigy,
- ▶ VVF Villages Étang de Hasselfurth à Bitche,

Public concerné : écoles élémentaires et primaires, publiques et privées (les maternelles ne sont pas éligibles).

Soutien départemental (dans la limite de l'enveloppe budgétaire votée en février 2025) :

- ▶ 20 € par jour et par élève pour des séjours de 3 ou 5 jours en Moselle.

PROCÉDURE POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES

- ▶ **Septembre 2024** : envoi par la DSDEN de la circulaire et du dossier papier de demande de subvention 2024/2025 pour les « séjours de découverte en Moselle avec nuitées » (la mise en place des demandes en ligne est prévue pour 2025/2026),
- ▶ **Jusqu'au 15 novembre 2024** : envoi des demandes de subvention par l'école à la DSDEN sous couvert des Inspecteurs de l'Éducation Nationale (IEN). Les projets sont instruits dans l'ordre d'arrivée des demandes,
- ▶ **Jusqu'au 11 décembre 2024** : vérification de la conformité des dossiers au regard des critères d'éligibilité précisés dans la circulaire « Sorties scolaires avec nuitées » (le nombre maximal de séjours subventionnés par le Département est dépendant du nombre de classes de l'école) et validation pédagogique par la DSDEN. En cas de dépassement de l'enveloppe dédiée, des critères de priorisation seront mis en place par la DSDEN en lien avec les IEN en fonction du parcours culturel des élèves,
- ▶ **Janvier-mars 2025** : contrôle de la recevabilité et examen des demandes par le Département de la Moselle,
- ▶ **À partir de mars 2025** : présentation par le Département de la Moselle des dossiers de demande de subvention en Commission Permanente, puis envoi d'une notification sur le montant de la subvention maximale accordée à l'école.

MODALITÉS SIMPLIFIÉES DE VERSEMENT DES SUBVENTIONS

- ▶ Le Département de la Moselle envoie à chaque centre d'hébergement la liste des écoles qui ont fait une demande de subvention éligible, en précisant le nombre maximal d'élèves bénéficiaires (cf. critère en fonction du nombre de classes de l'école),
- ▶ Le centre d'hébergement déduit de la facture remise à l'école la participation financière du Département de la Moselle sur la base du nombre d'élèves réellement présents pendant le séjour,
- ▶ Le Département de la Moselle verse la subvention directement au centre d'hébergement.

POINTS DE VIGILANCE

- ▶ Toute annulation de séjour ou changement de centre d'hébergement doit être signalé au plus tôt à la DSDEN et par email à DEES-BA@moselle.fr,
- ▶ En cas d'annulation, la subvention accordée ne peut en aucun cas être reportée l'année suivante,
- ▶ La subvention départementale ne doit pas être intégrée dans le budget prévisionnel du séjour.

 **Delphine PIERON** • DEES-BA@moselle.fr

PROCÉDURE POUR LES ÉCOLES PRIVÉES

Les modalités de subvention et points de vigilance sont les mêmes que pour les écoles publiques.

- ▶ **Septembre 2024** : envoi par la Direction Diocésaine aux écoles privées du formulaire papier de demande de subvention 2024/2025 pour les séjours de découverte avec nuitées (la mise en place des demandes en ligne est prévue pour 2025/2026),
- ▶ **Jusqu'au 15 novembre 2024** : envoi des demandes de subvention par l'école privée à la Direction Diocésaine,
- ▶ **Jusqu'au 11 décembre 2024** : vérification par la Direction Diocésaine de la recevabilité et conformité des dossiers au regard des critères d'éligibilité qui s'appliquent aux écoles publiques (le nombre maximal de séjours de découverte subventionnés par le Département dépend du nombre de classes de l'école). En cas de dépassement de l'enveloppe dédiée, des critères de priorisation seront mis en place en accord avec la Direction Diocésaine,
- ▶ **Janvier-mars 2025** : contrôle de la recevabilité et examen des demandes par le Département de la Moselle,
- ▶ **À partir de mars 2025** : présentation par le Département de la Moselle des dossiers de demande de subvention en Commission Permanente, puis envoi d'une notification sur le montant de la subvention maximale accordée à l'école.



Adeppa de Vigy - © école Van Gogh de Metz



Delphine PIERON • DEES-BA@moselle.fr

CONCOURS « MOSELLE DURABLE À L'ÉCOLE »



© CD57 – remise des prix 2024

Organisé en partenariat avec la DSDEN et l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE), le concours « Moselle durable à l'école » est ouvert à la communauté éducative mosellane, aux établissements scolaires (collèges et écoles) et aux structures périscolaires qui souhaitent présenter et valoriser un projet pédagogique construit sur un thème lié à la protection de l'environnement et au vivre ensemble dans le respect du patrimoine et des milieux naturels.

Public concerné : écoles maternelles, élémentaires et primaires, publiques et privées.

Procédure : Les écoles maternelles concourent dans la catégorie 1, les écoles élémentaires dans la catégorie 2 ou la catégorie 5 pour les structures mixtes (projets présentés conjointement par plusieurs établissements).

Préinscription au concours : 31 décembre 2024.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 mars 2025 avec la possibilité de construire le projet, s'il est retenu, jusqu'à la visite du jury (fin avril - début juin). La cérémonie de remise des prix est organisée au mois de juin sur un site Passionnément Moselle.

Le règlement et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site moselle.fr.



Stéphanie WERNER • 03 87 34 75 39 • moselle-durable@moselle.fr

LABELLISATION DES ÉVÈNEMENTS

ÉCO-RESPONSABLES « MOSELLE DURABLE »

Le Département de la Moselle encourage les événements écoresponsables en accordant un label « Un événement labellisé Moselle Durable » aux manifestations jeunesse festives, sportives, artistiques, culturelles ou autres, qui respectent au moins 3 critères de développement durable. Dans le cadre d'une démarche de préservation de l'environnement, les écoles peuvent valoriser leurs événements (portes ouvertes, kermesses, cross...) en apposant le label « Un événement labellisé Moselle Durable » sur ses différents supports de communication.

Public concerné : écoles maternelles, élémentaires et primaires, publiques et privées.

Procédure : télécharger la charte des éco-événements sur moselle.fr et la renvoyer complétée par mail.

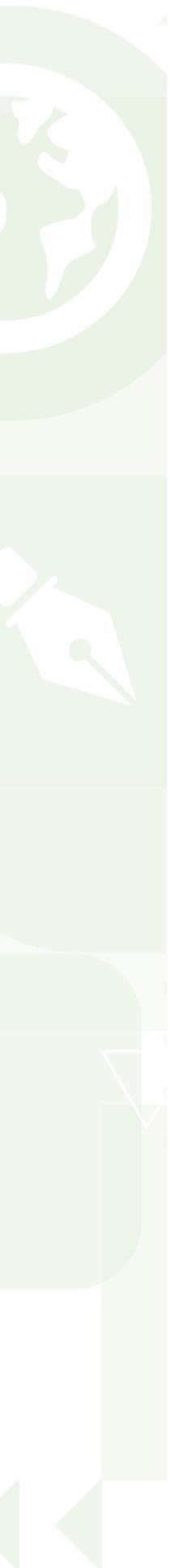


Sandrine MOURET • 03 87 78 05 71 • sandrine.mouret@moselle.fr

Un événement labellisé



Moselle
DURABLE



Salut !

Hallo !

Moien !

**APPRENTISSAGE
DE L'ALLEMAND
ET PROJETS
TRANSFRONTALIERS**

« LANGUE DU VOISIN ET GRANDE RÉGION »

Investi depuis plus de vingt ans dans l'apprentissage précoce de la langue de nos voisins et les projets éducatifs transfrontaliers, le Département de la Moselle poursuit sa politique éducative transfrontalière en lien avec la DSDEN, le Centre Transfrontalier de Saint-Avold, le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz et la Région Grand Est ainsi qu'avec nos partenaires de la Grande Région (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Luxembourg et Belgique).



Grande Région | Großregion

Engagement'GR



Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Département de la Moselle pilote en coopération avec 17 partenaires transfrontaliers le projet Interreg « Engagement'GR 2024/2026 » à destination des jeunes de 3 à 18 ans. Ce projet, soutenu par des fonds européens, propose aux écoles de réaliser des actions pédagogiques menées en mode projet lié à l'apprentissage de l'allemand et/ou avec les partenaires transfrontaliers, tout au long de l'année scolaire, et en particulier pendant la semaine de l'amitié franco-allemande autour du 22 janvier 2025 et de la « Faites de l'allemand » en mars 2025.

Public concerné : écoles maternelles, élémentaires et primaires dispensant un enseignement de l'allemand et/ou en allemand.

Objectif : valoriser et soutenir les actions éducatives des écoles mosellanes proposant un enseignement motivant visant à développer l'apprentissage de l'allemand à travers une approche ludique de la pédagogie de projet en allemand.

Les projets menés par les écoles doivent s'inscrire au choix dans l'un des 4 axes thématiques suivants :

► **Démo-engagement :** projets liés à l'expérimentation de la démocratie, de la cohésion de groupe, du lien social, du respect des règles et du devoir.

Exemples de projets : mini-olympiades - rencontres sportives transfrontalières dans le cadre de l'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques ; ateliers d'empathie en allemand à partir des émotions en allemand et en français avec la classe partenaire allemande, luxembourgeoise ou belge germanophone ; travail sur les droits et devoirs des enfants en France et en Allemagne, une journée de jeux français et allemands et l'apprentissage des règles du jeu, le devoir de mémoire « Vom Feind zum Freund / ennemis hier, amis aujourd'hui » sur les traces du 80^e anniversaire de la Libération de la Moselle, du Luxembourg et de la Belgique du joug nazi ... menant à la paix retrouvée, la réconciliation et la construction européenne.

► **Pro-engagement :** projets liés à la découverte des métiers en allemand.

Exemples de projets : visite d'une caserne de pompiers allemands, découverte des différentes sortes de pains chez un boulanger allemand, de charcuterie dans un supermarché allemand...

► **Digi-engagement** : projets liés à l'éducation aux nouvelles technologies et aux médias.

► **Crea-Green-engagement** : projets liés à l'Éducation au Développement Durable (EDD) et à l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

Exemples de projets EDD :

- Visite de la ferme pédagogique de Zellen à Petit-Tenquin, emprunt de valises pédagogiques thématiques et/ou visite animée du jardin pédagogique de l'INSPE de Sarreguemines avec activités en allemand ou visite d'une ferme dans la grande Région : <https://bauernhofpaedagogik-grossregion.com>
- Rallye franco-allemand aux Jardins Fruitiers de Laquenexy : promenez-vous à travers les jardins et tentez de répondre à toutes les questions posées en allemand ou en français.

Exemples de projets EAC :

- Participation à une Laternenfest de la Saint-Martin, fabrication d'un Adventskalender & Adventskranz, Karneval avec les correspondants allemands.

20 - 24 janvier 2025 : semaine de l'amitié franco-allemande,

- Rallye-découverte en allemand des lieux suivants :



- Ville de Trèves : CE2 & cycle 3
 - Ville de Sarrelouis : à partir de la fin du CE1
 - Ville de Luxembourg : CE2 & cycle 3
 - Villa romaine Borg à Perl : CE2 & cycle 3
 - Ville de Sarrebruck : CE2 & cycle 3
 - Zoo de Sarrebruck : cycles 1 & 2
 - Ville de Metz : CE2 & cycle 3
 - Ville de Houffalise : CE2 & cycle 3
 - Le parc des loups et la vallée de la Sarre : cycles 2 & 3
- Contact : Centre Transfrontalier • 03 87 17 95 87

Mars 2025 : semaine de la « Faites de l'allemand ! »

- Activités culturelles, sportives, ludiques en allemand au sein de l'école et/ou en Allemagne (de préférence avec les partenaires allemands), spectacle de chansons et comptines en allemand, théâtre en allemand avec activités pédagogiques en amont :

- Compagnie Ma Langue au Chat • 06 47 76 35 81

<https://www.malanguaachat.eu>

Spectacle de cirque - Clown Lolek – Henning Leidinger (Lolek) •

+ 49 172 41 470 40 • <https://clown-lolek.de> avec activités (mot clé «cirque») téléchargeables sur le site du Centre Transfrontalier et possibilité d'emprunter une « boîte cirque »

Contact : ctf57@ac-nancy-metz.fr • 03 87 17 95 87

- Compagnie Globe Théâtre 57 • Spectacles pour enfants en allemand
06 79 11 31 66 • <https://globetheatre57.fr/contact>

- Découverte en allemand du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim,

- Visite en allemand du Château de Malbrouck à Manderen-Ritzing.



Birgit SICHELSTIEL • 03 87 37 82 28 • birgit.sichelstiel@moselle.fr



RETROUVEZ LES OUTILS PÉDAGOGIQUES CRÉÉS DANS LE CADRE DU PROJET SESAM'GR

- ▶ Portail de ressources SESAM'GR : <https://ressources.sesamgr.eu>
- ▶ Galerie virtuelle de musées de la Grande Région : <https://galerie.sesamgr.eu/#/>
- ▶ Jeu en ligne Sesam, ouvre-toi ! : découverte linguistique et culturelle de la Grande Région pour les élèves de 8 à 12 ans basée sur des échanges transfrontaliers : <https://sesam-ouvre-toi.sesamgr.fr/>
- ▶ Plateforme Pass Lingua : capsules vidéos de pratiques inspirantes : <https://passlingua.sesamgr.eu/>

Nouveau : PRIX « COUP DE CŒUR »

Un jury composé de représentants du Département de la Moselle, du Centre Transfrontalier, de l'Université de Lorraine et de la Région Grand Est détermineront le projet « coup de cœur », le plus créatif et innovant lié à l'apprentissage de l'allemand et/ou au transfrontalier.

Dans le cadre de la convention « Plurilinguisme et Transfrontalier », ce prix sera remis à l'école lors de la « Faites de l'allemand » 2025, avec une dotation de 300 € pour l'achat de ressources pédagogiques en allemand.

SOUTIENS FINANCIERS

Les actions liées à l'apprentissage de l'allemand et aux projets transfrontaliers bénéficient du :

- ▶ **soutien du Département de la Moselle** (dans la limite du budget voté en février 2025) : il est limité à 70 % maximum du budget total du projet, avec un plafond maximal de 2 000 € par an et par établissement pour l'intégralité des projets transfrontaliers.

Type de dépenses prises en compte : déplacements des élèves, entrées et rémunération d'intervenants ainsi que les frais d'hébergement et de repas dans le cadre de projets d'échanges et de mobilité.

Attention : les dépenses d'investissement (matériel, mobilier) et de périssables ne sont pas prises en compte.

- ▶ **soutien de la Région Grand Est** : l'école n'a pas de demande spécifique à faire auprès de la Région Grand Est. Le traitement des subventions accordées par la Région est géré par le GIP du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz.
- ▶ **soutien spécifique des intercommunalités** : les écoles se situant dans les intercommunalités du Val de Rosselle (Communautés d'Agglomération Forbach Porte de France et de Saint-Avold Synergie ainsi que les Communautés de Communes de Freyming-Merlebach et du Warndt) bénéficient d'un soutien financier complémentaire pour la réalisation de projets favorisant l'apprentissage de la langue et de la culture allemandes : frais de transport et, le cas échéant, matériel pédagogique ou intervenant. Un devis doit être joint à l'appel à projets. Le soutien aux écoles du Val de Rosselle est géré directement entre le Département de la Moselle et les 4 intercommunalités concernées. L'école n'a pas de demande spécifique à faire.

LISTE DES COMMUNES DU VAL DE ROSSELLE

 <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE FORBACH PORTE DE FRANCE</p>	<p>Alsting • Behren-lès-Forbach • Bousbach • Cocheren • Diebling • Etzling • Farschviller • Folkling • Forbach • Kerbach • Metzling • Morsbach • Nousseviller • Oeting • Petite-Rosselle • Rosbruck • Schœneck • Spicheren • Stiring-Wendel Tenteling • Théding</p>
 <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU WARNDT</p>	<p>Creutzwald • Ham-sous-Varsberg • Varsberg • Bisten-en-Lorraine • Guerting</p>
 <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FREYMING-MERLEBACH</p>	<p>Barst • Béning-lès-Saint-Avold • Betting • Cappel • Farébersviller • Freyming-Merlebach • Guenviller • Henriville • Hombourg-Haut • Hoste Seingbouse</p>
 <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE</p>	<p>Altviller • Altrippe • Baronville • Biding • Bérig-Vintrange • Bistroff • Boustroff • Brulange • Carling • Destry • Diesen • Diffembach-lès-Hellimer • Eincheville • Erstroff • Folschviller • Frémestroff • Freybouse • Guessling-Héméring • Gréning • Grostenquin • Harprich • Hellimer • Lachambre • Landroff • Laning • Lelling • Leyviller • Lixing-lès-Saint-Avold • L'Hôpital • Macheren • Maxstadt • Morhange • Petit-Tenquin • Porcellette • Racrange • Saint-Avold • Suisse Valmont • Vallerange • Vahl-Ebersing • Viller</p>

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES

Les écoles font une demande de subvention en ligne via une plateforme dédiée accessible depuis le site moselle.fr (cf. rubrique « Démarches & Services > Jeunesse & Collèges & Écoles > Soutien aux écoles) ou depuis le site du Centre Transfrontalier de Saint-Avold, animé par l'équipe des conseillers pédagogiques en langue. Les écoles pourront ainsi suivre en temps réel l'avancement de leur demande de subvention en se connectant à la plateforme.

- ▶ **Septembre 2024** : envoi aux écoles par le Centre Transfrontalier de Saint-Avold du lien vers la plateforme pour effectuer une demande de subvention en ligne dans le cadre de l'appel à projet « allemand et transfrontalier » du projet Engagemen'tGR,
- ▶ **Jusqu'au 30 novembre 2024** : dépôt via la plateforme des demandes de subvention par l'école. Les projets sont instruits dans l'ordre d'arrivée des demandes,

- ▶ **Jusqu'au 11 décembre 2024** : validation pédagogique du projet « allemand et transfrontalier » de l'école par le Centre Transfrontalier,
- ▶ **Janvier 2025** : examen des demandes de subvention par la commission composée du Centre Transfrontalier, de la Région Grand Est et du Département de la Moselle,
- ▶ **À partir de février 2025** : présentation par le Département de la Moselle des dossiers de demande de subvention en Commission Permanente, puis envoi d'un courrier de notification à l'école via la plateforme sur le montant maximal de la subvention accordée à l'école par projet déposé.

VERSEMENT DE LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE

- ▶ Dès la réalisation terminée du projet : l'école envoie toutes les factures via la plateforme et si nécessaire, réajuste le bilan financier au vu des dépenses réelles,
- ▶ Le Département calcule sur la base du bilan financier et des factures le montant définitif de la subvention (qui ne peut dépasser l'enveloppe maximale de subvention accordée),
- ▶ Le Département envoie une notification à l'école et procède au paiement de la subvention départementale au bénéficiaire (désigné par l'école : commune ou coopérative de l'école) en fonction du RIB communiqué par l'école.

POINTS DE VIGILANCE

- ▶ Pour obtenir une subvention du Département de la Moselle, de la Région Grand Est et d'une intercommunalité du Val de Rosselle (si l'école est située dans ce territoire), il convient de remplir une seule demande par projet via la plateforme dédiée,
- ▶ **Les subventions accordées par la Région Grand-Est sont gérées par le GIP du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz qui contactera l'école pour l'octroi de la subvention,**
- ▶ Toute annulation de la sortie ou changement doit être signalé au plus tôt via la plateforme,
- ▶ Les factures transmises via la plateforme au-delà du 5 juillet 2025 ne seront plus prises en charge par le Département,
- ▶ En cas d'annulation du projet, la subvention votée ne peut être reportée à l'année suivante.

PROCÉDURE POUR LES ÉCOLES PRIVÉES

Les modalités d'octroi sont les mêmes que pour les écoles publiques.

Dès que le projet est terminé, les écoles privées doivent envoyer par email le bilan financier avec les justificatifs financiers à karine.geraci@moselle.fr.

- ▶ **Septembre 2024** : envoi par la Direction Diocésaine aux écoles privées du formulaire papier de demande de subvention 2024/2025 (la mise en place des demandes en ligne est prévue pour 2025/2026),
- ▶ **Jusqu'au 30 novembre 2024** : envoi des demandes de subvention par l'école privée à la Direction Diocésaine,
- ▶ **Jusqu'au 11 décembre 2024** : transmission des dossiers de demande de subvention des écoles privées par la Direction Diocésaine au Département de la Moselle (Direction de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur / Direction des Politiques Éducatives et Linguistiques / Bureau des Dynamiques Linguistiques et Transfrontalières),
- ▶ **Janvier-mars 2025** : contrôle de la recevabilité et examen des demandes par le Département de la Moselle,
- ▶ **À partir de mars 2025** : présentation par le Département de la Moselle des dossiers de demande de subvention en Commission Permanente, puis envoi d'une notification à l'école sur le montant maximal de la subvention accordée par projet déposé.



Karine GERACI • 03 87 78 05 91 • karine.geraci@moselle.fr

ASSISTANTS ÉDUCATIFS DE LANGUE ALLEMANDE DANS LES ÉCOLES

Afin de contribuer au développement précoce de l'apprentissage de la langue du voisin dès le plus jeune âge, le Département de la Moselle propose aux collectivités de bénéficier d'assistants éducatifs germanophones intervenant au quotidien en langue allemande auprès des élèves de maternelle et d'élémentaire.

En septembre 2024, plus de 9 500 élèves mosellans seront accompagnés par 80 assistants, recrutés par les communes et intercommunalités et formés par les services de l'Education Nationale. Le Département participe au financement de ce dispositif unique en France et en Europe à hauteur de 38 % d'un SMIC chargé.

En partenariat avec la DSDEN, le Département de la Moselle accompagne les collectivités qui souhaitent recruter des assistants de langue allemande.

Si votre école est intéressée pour bénéficier d'un(e) assistant(e) de langue allemande, n'hésitez pas à vous renseigner.



Maud LORENZI • 03 87 37 82 27 • maud.lorenzi@moselle.fr



Fabrice DUMONT – assistant de langue allemande à Volstroff



OUVERTURE CULTURELLE

VISITE DES SITES PASSIONNÉMENT MOSELLE



Les sites Passionnément Moselle et le Service Départemental des Archives de la Moselle, proposent aux écoles de faire découvrir à leurs élèves le patrimoine culturel, historique et écologique de la Moselle.

- ▶ Domaine départemental de Lindre à Lindre-Basse,
- ▶ Jardins Fruitières de Laquenexy,
- ▶ Parc archéologique européen à Bliesbruck-Reinheim,
- ▶ Château de Malbrouck à Manderen-Ritzing,
- ▶ Musée départemental du Sel à Marsal,
- ▶ Musée départemental Georges de La Tour à Vic-sur-Seille,
- ▶ Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte,
- ▶ Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles,
- ▶ Archives départementales de la Moselle à Saint-Julien-lès-Metz,
- ▶ Centre d'Archives Industrielles et Techniques de la Moselle à Saint-Avold.

Public concerné : écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques et privées.

Soutien départemental (dans la limite de l'enveloppe budgétaire votée en février 2025) :

- ▶ prise en charge à 100 % des frais de transport vers un site Passionnément Moselle ou les archives,
- ▶ la subvention est limitée à un seul bus par an et par école.

PROCÉDURE SIMPLIFIÉE POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES

Nouveau :

À compter de l'année scolaire 2024/2025, les écoles ne remplissent plus de dossier papier (sauf pour les demandes de séjours de découverte avec nuitées). Elles font une demande de subvention en ligne via une plateforme dédiée accessible depuis le site moselle.fr (cf.rubrique « Démarches & Services > Jeunesse & Collèges & écoles > soutien aux écoles) ou depuis le portail pédagogique et éducatif de la DSDEN 57.

Les écoles pourront suivre en temps réel l'avancement de leur demande en se connectant à la plateforme.

- ▶ **Septembre 2024** : envoi par la DSDEN du lien vers l'appel à projets en ligne « Visite de sites Passionnément Moselle »,
- ▶ **Jusqu'au 6 novembre 2024** : dépôt par l'école de la demande de subvention en ligne avec le devis du transporteur le moins cher et le RIB (à jour) du bénéficiaire de la subvention (coopérative scolaire ou commune),
- ▶ **Jusqu'au 2 décembre 2024** : vérification par l'Education Nationale des demandes de subvention déposées par les écoles,
- ▶ **Janvier-mars 2025** : traitement des demandes de subvention par le Département de la Moselle en fonction du montant des enveloppes budgétaires et selon l'ordre d'arrivée des demandes,
- ▶ **À partir de mars 2025** : présentation par le Département de la Moselle des dossiers de demande de subvention en Commission Permanente, puis envoi d'une notification sur le montant maximal de la subvention accordée à l'école.

VERSEMENT DE LA SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

- ▶ Sous huitaine après la visite : dépôt sur la plateforme de la copie de la facture du transporteur,
- ▶ Remboursement au bénéficiaire (en fonction du RIB communiqué par l'école) des frais de transport à hauteur du devis et dans la limite des frais réels engagés.

POINTS DE VIGILANCE

- ▶ Les demandes de subvention (calculées sur la base du devis du transporteur) sont priorisées selon leur ordre d'arrivée et octroyées dans la limite de l'enveloppe budgétaire dédiée,
- ▶ Le transporteur le moins coûteux est à privilégier pour permettre à un maximum d'écoles de bénéficier de l'aide départementale,
- ▶ Toute annulation de la visite ou changement de site Passionnément Moselle doit être signalé au plus tôt via la plateforme,
- ▶ Les factures transmises au-delà du 5 juillet 2025 ne seront plus prises en charge par le Département,
- ▶ En cas d'annulation de la sortie, la subvention votée ne peut être reportée à l'année suivante.

PROCÉDURE POUR LES ÉCOLES PRIVÉES

Les modalités de versement de la subvention ainsi que les points de vigilance sont les mêmes que pour les écoles publiques.

Dès la visite effectuée, l'école doit envoyer par mail la facture du transporteur à DEES-BA@moselle.fr sous huitaine.

- ▶ **Septembre 2024** : envoi aux écoles par la Direction Diocésaine du formulaire papier de demande de subvention 2024/2025 (la mise en place des demandes en ligne est prévue pour 2025/2026),
- ▶ **Jusqu'au 6 novembre 2024** : envoi de la demande de subvention à la Direction Diocésaine avec le devis du transporteur le moins cher et le RIB (à jour) du bénéficiaire de la subvention (coopérative de l'école),
- ▶ **Jusqu'au 2 décembre 2024** : validation des dossiers par la Direction Diocésaine qui transmet les demandes au Département de la Moselle (Direction de l'Éducation/DPEL/SAE/Bureau des Aides aux Écoles/Bureau des Actions Éducatives Écoles) pour instruction et vote par la Commission Permanente,
- ▶ **Janvier-mars 2025** : traitement des demandes de subvention par le Département de la Moselle en fonction de l'attribution des enveloppes budgétaires,
- ▶ **À partir de mars 2025** : présentation par le Département de la Moselle des dossiers de demande de subvention en Commission Permanente, puis envoi d'une notification sur l'enveloppe maximale de subvention accordée à l'école.



Delphine PIERON • DEES-BA@moselle.fr

LES SITES PASSIONNÉMENT MOSELLE

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE LINDRE À LINDRE-BASSE



Le Domaine départemental de Lindre est un **Espace Naturel Sensible (ENS)** de près de 1 000 ha, propriété du Département depuis 1976. Ce havre de paix se compose de 12 étangs piscicoles dont le grand étang de Lindre, qui est une zone humide classée d'intérêt mondial. Il représente aujourd'hui un espace où il fait bon vivre pour bon nombre d'espèces animales et végétales...

 67 rue Principale 57260 LINDRE BASSE •  03 87 35 02 80
www.domainedelindre.com • lindre@moselle.fr

Public cible : cycles 2 & 3 (selon le parcours choisi)

Ancrage dans les programmes : sciences / EDD

Parcours en autonomie :

Tarif : gratuit pour les élèves et les accompagnateurs.

Possibilité d'obtenir des documents d'accompagnement destinés aux enseignants et aux élèves :

- Découverte du sentier de rives en rêves et de ses nichoirs : un sentier forestier d'1 km vous emmène à la découverte de l'étang de Lindre et des nichoirs qui ont été installés,
- Découverte du sentier des paysages et de son observatoire : d'une longueur de 2,5 km, vous pourrez y admirer de magnifiques points de vue de l'étang de Lindre.

Activités guidées :

Tarif : 3 € par élève et par activité - Max. 25 élèves par groupe :

- Reproduction contrôlée des poissons : découverte de la reproduction des poissons en milieu naturel ainsi qu'en éclosier (de mars à avril uniquement et sous réserve de disponibilité des larves vésiculées, du lundi au vendredi, sur réservation),
- Découverte des petites bêtes aquatiques : les élèves prélèvent des insectes, crustacés et mollusques dans la Seille à l'aide d'épuisettes pour ensuite les examiner et les étudier (d'avril à juin, du lundi au vendredi, sur réservation),
- Initiation au géocaching : jeu de piste en plein air qui permet d'apprendre à utiliser un GPS de randonnée et fait découvrir le site à travers la recherche de caches. Cette animation est également proposée aux élèves allemands, 
- Découverte des cigognes : un atelier pour découvrir ces oiseaux emblématiques. Observez-les dans leur milieu naturel à l'aide de jumelles ou de longues-vues,
 - Découvertes ornithologiques : après avoir étudié les différentes familles d'oiseaux ainsi que leurs régimes alimentaires, les élèves seront équipés de matériel d'observation et pourront observer de façon privilégiée à l'aide d'une longue-vue et de jumelles ces animaux si variés (d'avril à octobre, du lundi au vendredi, sur réservation).

Visites « sur mesure » :

Des visites spécifiques peuvent être élaborées à la demande de l'enseignant.

Réservation :  03 87 35 02 80





À seulement 10 min de Metz, les Jardins Fruitiers de Laquenexy proposent un voyage extraordinaire au sein de 21 jardins d'agrément et de vergers. Des visites guidées à thèmes et des rallyes en autonomie sont proposés et permettent d'aborder diverses disciplines évoquées en classe, de manière ludique, à travers différentes escapades : sciences de la vie et de la terre, histoire, géographie, arts plastiques, parcours en langue allemande.

📍 4 rue Bourger et Perrin 57530 LAQUENEXY • 📞 03 87 35 01 00
www.jardinsdelaquenexy.com • jardins-fruitiers@moselle.fr

Public cible : cycles 1, 2 & 3 (selon le parcours choisi)

Ancrage dans les programmes : sciences / EDD / EAC

Accueil des groupes d'avril à fin octobre (fermé le lundi et le mardi).

Aire de pique-nique non couverte à réserver (repli possible en cas d'intempéries dans la halle technique ne comportant toutefois ni table ni chaise).

Parcours en autonomie :

Gratuit pour les élèves et accompagnateurs.

Possibilité d'obtenir le livret de visite destiné aux élèves avec des questions, des jeux et défis pour découvrir les jardins et leurs particularités :

- Rallye mystère : grâce à une fiche guidant votre parcours, aidez-nous à élucider et expliquer d'étranges phénomènes survenus dans le jardin,
- Rallye artistique : mettez votre sens de l'observation au défi en découvrant les différentes sculptures qui ornent les jardins,
- Rallye franco-allemand : promenez-vous à travers les jardins et tentez de répondre à toutes les questions qui vous sont posées en allemand ou en français.

Activités guidées :

Tarif : 3 € par élève et par animation - Max. 30 élèves par groupe :

- Visite guidée : découverte de jardins thématiques proposant un large éventail de plantations ornementales, potagères ou fruitières. Vous découvrirez des traditions étrangères et moins coutumières à travers les jardins des Premières Nations, Amérindiens et Maoris,
 - Les ateliers : différentes activités guidées sont proposées en fonction du niveau scolaire et de votre intérêt : découverte des abeilles, d'un jardin durable, la pomme dans tous ses états (de septembre à octobre), le tour du monde des potagers (de juin à septembre), les odyssees des plantes, de la pomme d'Adam à la pomme d'Apple, le jardin : une racine de l'art nouveau,
 - Atelier à la carte : en 1 heure, vous pourrez aborder 3 sujets au choix parmi 16 modules, afin d'explorer les thématiques qui vous intéressent (Le fabuleux voyage des plantes / La biodiversité / Le monde végétal / Le développement durable).

Conditions particulières d'accueil :

Allergies à signaler au début de la visite : pomme, abeilles, pollen.

Équipement (selon la météo) : bottes + imperméable ou casquette + chaussures fermées + eau.

Réservation obligatoire : 📞 03 87 35 01 00



PARC ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN DE BLIESBRUCK-REINHEIM

Situé à la frontière franco-allemande entre les villages de Bliesbruck (Moselle) et de Reinheim (Land de Sarre), le Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim est le lieu idéal pour appréhender les civilisations gauloise et romaine. Découvrez, sur plus de 52 ha, une nécropole celtique, une villa et une petite ville gallo-romaines. Les collections permanentes, les expositions temporaires, les vestiges archéologiques et les restitutions architecturales permettent de mieux comprendre l'Antiquité, à la source de la culture européenne.

 1 rue Robert Schuman 57200 BLIESBRUCK •  03 87 35 02 20
www.archeo57.com • bliesbruck@moselle.fr

Public cible : CE2 & cycle 3 (selon le parcours choisi)

Ancrage dans les programmes : histoire / français / EAC / science
Accueil des groupes du 15 mars au 31 octobre (ouvert tous les jours).

Parcours en autonomie :

Gratuit pour les élèves et les accompagnateurs.

Possibilité d'obtenir des documents d'accompagnement pour les enseignants et les élèves.

Découvrez tour à tour des objets découverts dans la ville gallo-romaine, les thermes, le forum, le quartier artisanal... Découvrez également toutes les spécificités de la villa de Reinheim, un établissement agricole romain qui fut aussi la résidence aristocratique d'un notable local.

Ateliers :

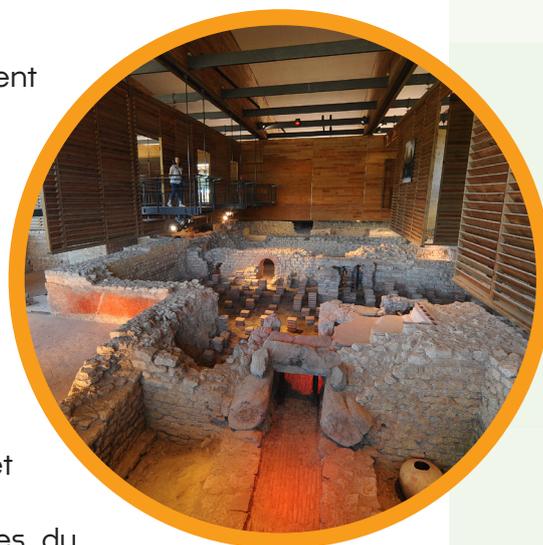
Tarif : 3 € par élève - Max. 30 élèves par groupe :

- L'écriture romaine : découverte des différents supports et outils d'écriture de l'Antiquité romaine,
- La boulangerie : démonstration interactive des gestes du boulanger-meunier romain,
- L'archéologie : véritable initiation à la démarche archéologique post-fouilles,
- La fresque : découverte et application des techniques de la peinture murale à l'époque gallo-romaine.

Activités guidées :

Tarif : 3 € par élève - Max. 30 élèves par groupe :

- Découverte des vestiges : au choix les thermes, le quartier artisanal ouest, la tombe de la princesse de Reinheim, la villa de Reinheim,
- Exposition temporaire annuelle : sur un thème lié à l'archéologie,
- Exposition « Aux origines des Jeux » (jusqu'au 31 octobre 2024) : découvrez les concours sportifs organisés dans les différentes cités et sanctuaires de la Grèce antique pendant plus de mille ans, les disciplines ancêtres de nos épreuves actuelles, l'organisation de ces festivités, la préparation de ces festivités, la préparation des athlètes, les Jeux romains et le renouveau olympique voulu par Pierre de Coubertin.



Conditions particulières d'accueil :

Allergies à signaler au début de la visite.

Équipement spécifique (selon la météo) : casquette, crème solaire, coupe-vent, bottes.

Conditions de repli en cas d'intempéries pour les animations extérieures.

Quartier ouest : visite de la galerie muséale Villa (repli vers une autre visite).

Informations pratiques :

Aire de pique-nique couverte et non couverte.

Réservation obligatoire : ☎ 03 87 35 02 20

CHÂTEAU DE MALBROUCK À MANDEREN-RITZING

Depuis la colline du Mensberg à Manderen, le Château de Malbrouck dresse sa silhouette impressionnante au nord du département de la Moselle, au « Pays des Trois Frontières » (Allemagne, France, Luxembourg). Incontournable témoignage du passé, il est le seul château du XV^e siècle intégralement conservé existant encore aujourd'hui en Lorraine.

 57480 MANDEREN-RITZING • ☎ 03 87 35 03 87
www.chateau-malbrouck.com • malbrouck@moselle.fr

Public cible : CE2 & cycle 3

Ancrage dans les programmes : histoire / français / EAC

Accueil des groupes de début avril à mi-novembre (fermé le lundi).

Parcours en autonomie :

Gratuit pour les élèves et accompagnateurs (encadrement obligatoire).

Possibilité d'obtenir des documents d'accompagnement destinés aux enseignants et aux élèves.

Circuits et notices explicatives téléchargeables depuis le site chateau-malbrouck.com :

- Parcours permanent d'orientation : course d'orientation sur plusieurs circuits (accessibles depuis la maternelle jusqu'aux sportifs les plus aguerris) à travers le domaine du Château de Malbrouck, permettant de découvrir sa biodiversité,
- L'architecture du château : découverte de l'architecture du château de Malbrouck à l'aide de livrets,
- Rallye franco-allemand : de par sa situation géographique au cœur du « pays des trois frontières », le Château de Malbrouck est un lieu de rencontre idéal pour des activités avec des correspondants allemands. A partir d'un livret d'accompagnement rédigé en partie en français et en allemand, les élèves devront s'expliquer mutuellement les différentes épreuves pour aller au bout du rallye. 



Activités guidées :

Tarif : 3 € par élève - Max. 30 élèves par groupe.

Durée : 1 heure (visite du château et de l'exposition).

Partez à la découverte de ce monument, de son architecture typique de la fin du Moyen Âge, de son histoire mouvementée, de sa restauration exemplaire et de l'exposition en cours :

- Exposition « Malbrouck au cœur des Jeux » (jusqu'au 31 octobre 2024) : les valeurs et les symboles de l'Olympisme sont célébrés au travers d'objets historiques et iconiques (médailles, torches olympiques, ...) autant d'occasions de se plonger dans la ferveur et la symbolique de cet événement planétaire,
- Possibilité d'organiser un tournoi en complément de la visite « Malbrouck au cœur des Jeux ».



Conditions particulières d'accueil :

2 ascenseurs permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder à certains espaces du château.

Informations pratiques :

Aire de pique-nique non couverte.

Réservation obligatoire : ☎ 03 87 35 03 87

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DU SEL À MARSAL

Le Musée départemental du Sel à Marsal est implanté en milieu rural, sur le territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine. Cet établissement offre la possibilité de mieux comprendre l'exploitation du sel depuis l'Âge du Fer ainsi que ses incidences sociales et environnementales. Ce site est l'un des rares musées en France consacré au sel gemme. Il a été créé dans le châtelet d'entrée d'une ancienne forteresse édifiée à la fin du XVII^e siècle par Vauban, appelée la Porte de France.

📍 Porte de France 57630 MARSAL • ☎ 03 87 35 01 50
www.mosellepassion.fr • mdsm@moselle.fr

Public cible : CE2 & cycle 3 (selon le parcours choisi)

Ancrage dans les programmes : histoire / français / EAC/ science

Accueil des groupes de mi-février à mi-décembre (accueil des classes du mardi au vendredi - fermé le lundi).

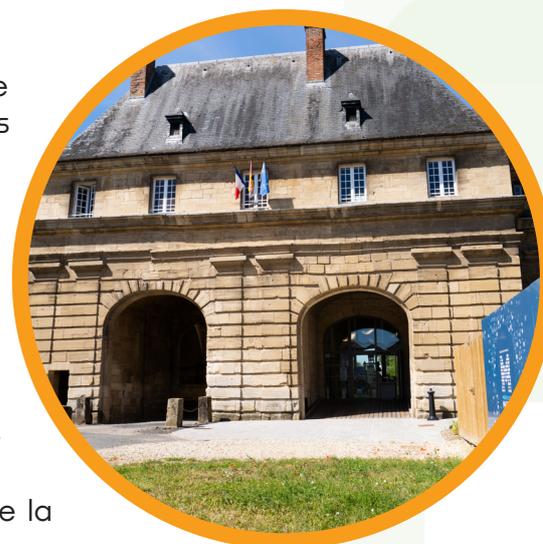
Parcours en autonomie :

Gratuit pour les élèves et les accompagnateurs.

Possibilité d'obtenir des documents d'accompagnement destinés aux enseignants et aux élèves.

Max. 30 élèves par groupe :

- La chasse-photos : à partir de photos d'éléments architecturaux, les élèves partent à la recherche des bâtiments de la ville de Marsal,
- La mare salée : étude de la formation de la mare salée et de la végétation halophile,
- Marsal, Louis XIV et Vauban : découverte de l'histoire de la ville de Marsal le long des remparts Vauban,
- Le Musée : découverte du parcours de visite du musée.



Activités guidées :

Tarif : 3 € par élève (gratuit pour les accompagnateurs) - Max. 30 élèves par groupe :

- L'or blanc des Celtes : après plus d'un siècle de fouilles, les archéologues nous livrent une vision singulière des modes de production de l'or blanc et de la vie quotidienne des sauniers celtes,
- Archéologues et archéologies – un siècle de fouilles à Marsal : présentation de l'évolution des techniques de fouille et des résultats de ces recherches,
- Histoire de Marsal : découverte de l'importance économique, stratégique et symbolique d'un site comme Marsal,
- Louis XIV et Vauban : histoire de Marsal et de ses fortifications au XVII^e siècle,
- Le sel à Marsal - du briquetage à la mare salée : visite d'une partie des collections et découverte de l'évolution de la production du sel : un voyage allant des Celtes à Louis XIV.

Atelier « Découverte de l'aviron » :

Partez à la découverte de l'aviron au travers d'une exposition intitulée « Attention, prêts, ramez ! L'aviron dans tous ses états ».

Durée : 2 fois 45 min en classe complète : un groupe en découverte de l'exposition en compagnie d'un médiateur et un groupe réuni autour d'un quizz sur l'aviron.

Dates : 3 et 17 octobre / 7 et 21 novembre / 5 décembre 2024.

→ Possibilité de combiner la visite du Musée du Sel de Marsal avec celle du Musée Georges de La Tour autour de l'escrime dans le cadre de l'exposition « En Garde ! ».



Informations pratiques :

Boutique

Aire de pique-nique (au parking)

Réservation obligatoire : ☎ 03 87 35 01 50

MUSÉE DÉPARTEMENTAL GEORGES DE LA TOUR À VIC-SUR-SEILLE

Ce musée, ouvert en 2003, tient son nom de Georges de La Tour, né en 1593 à Vic-sur-Seille, le plus grand peintre lorrain du XVII^e siècle. Cet artiste faisait l'objet de nombreuses commandes de la part du Roi Louis XIII et d'une clientèle parisienne importante. Le Musée propose un ensemble d'œuvres du XVII^e au XX^e siècle. Le public peut y découvrir une centaine de peintures dont l'œuvre la plus singulière du peintre : Saint Jean-Baptiste dans le Désert. La collection de peintures offre la part belle à d'autres grands noms de l'histoire de l'art tels que : Charles Lebrun, Simon Vouet, Jacques Stella, Pierre-Henri de Valenciennes, Jacques Blanchard...

📍 Place Jeanne d'Arc 57630 VIC-SUR-SEILLE • ☎ 03 87 78 05 30
mosellepassion.fr • mdgdl@moselle.fr



Public cible : CE2 & cycle 3 (selon le parcours choisi)

Ancrage dans les programmes : histoire / français / arts plastiques / EAC
Accueil des groupes de mi-février à mi-décembre (fermé le lundi).
Accueil des classes les jeudi et vendredi (pour les visites accompagnées).

Parcours en autonomie du cycle 1 au cycle 3 :

Gratuit pour les élèves et les accompagnateurs.

Possibilité d'obtenir des documents d'accompagnement destinés aux enseignants et aux élèves.

Max. 30 élèves par groupe :

- Découvertes des collections et des techniques de créations artistiques : une balade dans les collections du musée pour découvrir la diversité des œuvres d'art si simples à contempler et pourtant si complexes à réaliser,
- Se confronter au merveilleux et à l'étrange : personnages fantastiques, héros, dieux, déesses, saints, personnages légendaires ou romanesques sont souvent représentés par les artistes. Partons à leur rencontre dans les collections de notre musée et découvrons leur importance artistique,
- Célébrer le monde : depuis des siècles les artistes décrivent le monde. Poètes, musiciens, peintres et sculpteurs nous font découvrir, comprendre ou ressentir les beautés de notre planète. Partons à la découverte de ces artistes et de leurs œuvres,
- Presque humains : ils sont parmi nous ou presque parmi nous. Les artistes les représentent souvent. Approchons-nous sans crainte et voyageons au milieu des géants, des anges et des portraits étranges,
- Parcours en extérieur sur l'architecture de Vic-sur-Seille : une découverte des plus beaux édifices du village qui a vu naître Georges de La Tour et que l'artiste lui-même a pu contempler.

Activités guidées et ateliers d'art plastique du cycle 1 au cycle 3 :

Tarif : 3 € par élève et par activité

Chaque visite est limitée à une classe par médiateur.

Nous contacter pour les projets spécifiques. Pour les groupes de plusieurs classes, une organisation particulière peut être envisagée. Possibilité de coupler avec des ateliers d'arts plastiques dans la limite de 19 personnes ou des visites en autonomie (le tarif pour 2 heures). Le matériel est fourni par le service éducatif.

- Le portrait : comprendre et assimiler les règles du portrait (possibilité de coupler avec un atelier),
- La lumière : Georges de La Tour est le maître du clair-obscur. Après une étude approfondie de ses tableaux, le médiateur, par des jeux de questions-réponses, encourage les élèves à observer et à comprendre l'éclairage nocturne (possibilité de coupler avec un atelier),
- Le paysage : la visite permet aux élèves de découvrir de nombreux types de paysages (possibilité de coupler avec un atelier),
- Exploration du Musée : observer un tableau, une sculpture, rencontrer les personnes qui font vivre le musée, comprendre la conservation des œuvres et leur mise en scène, appréhender les collections et l'inventaire, l'éclairage et les techniques,
- Les natures mortes : cette visite permet de comprendre ce genre de peinture très populaire au XVII^e siècle (possibilité de coupler avec un atelier).

Atelier « Découverte de l'escrime » en lien avec l'exposition « En Garde ! » :

Durée : 2 fois 45 min en demi-classe (accueil d'une classe à la fois du CM2 à la 3^e)

Tarif : 3 € par élève

Découvrir un sport au travers d'une exposition dans un musée puis s'initier à une pratique souvent méconnue sous la houlette d'un maître d'Armes.

Un groupe en découverte de l'exposition « En Garde ! » en autonomie avec un quizz fourni par le musée tandis que l'autre groupe s'initie à l'escrime avec le cercle d'escrime de Sarrebourg.

Dates : 3 et 17 octobre / 7 et 21 novembre / 5 décembre 2024

→ Possibilité de combiner la visite du Musée Georges de La Tour avec celle du Musée du Sel de Marsal autour de l'aviron dans le cadre de l'exposition « Attention, prêts, ramez ! L'aviron dans tous ses états ».

Informations pratiques :

Boutique

Centre de ressources

Réservation obligatoire : ☎ 03 87 78 05 30



MUSÉE DE LA GUERRE DE 1870 ET DE L'ANNEXION À GRAVELOTTE

Seul musée français à se consacrer entièrement à l'histoire de la Guerre de 1870 et de l'Annexion de l'Alsace et de la Moselle par l'Empire allemand (1871-1918), il aborde sous un nouvel angle les questions soulevées par ce conflit : les mouvements de frontières, l'unité allemande, la vie culturelle, sociale et économique pendant l'annexion, les tensions à l'approche de la Première Guerre mondiale... Sur 900 m² d'exposition permanente, plus de 2 000 objets, uniformes, armes, canons, œuvres d'art ou documents historiques présentent cet épisode qui tient une place à part dans l'histoire française, allemande et européenne.

 11 rue de Metz 57130 GRAVELOTTE •  03 87 33 69 40
www.mosellepassion.fr • contact.musee-guerre-70@moselle.fr

Public cible : cycle 3

Ancrage dans les programmes : histoire / EMC / EAC

Accueil des groupes de mi-février à mi-décembre (fermé le lundi).

Parcours en autonomie :

Gratuit pour les élèves et accompagnateurs - Max. 30 élèves par groupe.

Visite à l'aide d'une tablette numérique ou librement.

Cartes et vidéos pour comprendre cette période historique à son rythme.

Activités guidées :

Durée : 30 minutes

Tarif : 3 € par élève - Max. 30 élèves par groupe :

- Le musée, l'endroit et l'envers du décor : découvrez le musée et les objets-clefs des collections,
- À l'école du quotidien : École et vie quotidienne au temps de l'Annexion (cycles 2 et 3),
- La ville à l'âge industriel : l'essor de Thionville au XIX^e siècle (développement de l'architecture, des usines, du chemin de fer...),
- 1940-1957 : résister, s'engager : retour, au cœur de l'exposition qui lui est consacrée, sur la parcours d'Alexandre LOFI, un Mosellan du jour J.

Informations pratiques :

Déjeuner possible dans les salles pédagogiques du musée de Gravelotte.

Réservation obligatoire :  03 87 33 69 40

MAISON DE ROBERT SCHUMAN À SCY-CHAZELLES

C'est à Scy-Chazelles, près de Metz, que Robert Schuman, alors Ministre des Affaires Étrangères, a créé les conditions d'une paix durable en Europe. La visite de la Maison de Robert Schuman permet aux élèves de découvrir la vie du Père de l'Europe, l'espace muséographique attenant à sa maison et de connaître les différentes étapes qui ont mené à la construction de l'Europe.

 8-12 rue Robert Schuman 57160 SCY-CHAZELLES •  03 87 35 01 40
www.mosellepassion.fr • maison-robert-schuman@moselle.fr

Public cible : cycle 3

Ancrage dans les programmes : histoire / EMC / EAC

Accueil des groupes de février à décembre (fermé le lundi).

Parcours en autonomie :

Gratuit pour les élèves et accompagnateurs (livret d'accompagnement jardin ou musée : 1,50 €) :

- Construction(s) européenne(s) : l'histoire européenne depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours,
- La Maison historique : découverte de la demeure acquise en 1926 par Robert Schuman. Visite à l'aide d'une tablette numérique pour un groupe de Max. 20 élèves.

Ativités guidées :

Tarif : 3 € par élève - Max. 20 élèves :

- La Maison historique : découvrez le quotidien du Père de l'Europe, en visitant sa maison reconstituée telle qu'elle était de son vivant,
- « L'Europe, c'est quoi ? » dans cet atelier de discussion et d'écriture, les élèves proposent d'exprimer leur vision de notre continent, de son histoire mais aussi d'évoquer leurs craintes et leurs rêves,
- Drapeau et valeurs européennes : découvrez les valeurs et enjeux de la construction européenne de sa naissance jusqu'à nos jours,
- Les jardins du Père de l'Europe : plusieurs ateliers en lien avec la biodiversité et la sensibilisation aux enjeux environnementaux, Nous sommes à votre écoute pour composer ensemble l'atelier ou la visite de votre choix.

Informations pratiques :

Aire de pique-nique non couverte (repli possible selon la taille du groupe). Conditions de repli en cas d'intempérie pour les animations extérieures.

Réservation obligatoire : ☎ 03 87 35 01 40

VISITE DUO : DE LA GUERRE À LA PAIX

Visites couplées du Musée de la Guerre de 1870 & de l'Annexion et de la Maison de Robert Schuman

Après trois guerres franco-allemandes (1870 - 1914 - 1939) particulièrement douloureuses pour les Mosellans, les canons se sont tus. Au lendemain de la guerre, des personnalités fortes comme Robert Schuman s'engagent pour la paix.

Découvrez cette histoire avec la visite couplée des deux sites ou en optant pour de nouveaux ateliers :

Mots de Résistants : à partir de lettres et témoignages, les élèves appréhendent le poids des mots et sont invités à les déclamer.

Stratégies 44 : sur une carte géante, les élèves reconstituent l'avance des alliées et progressent par un quizz en lien avec l'exposition.

De la guerre à la paix : reconstruire le territoire par un jeu de rôles, les élèves deviennent des députés d'un jour et, ensemble, défendent des idées pour un mieux vivre ensemble.

Pères et mères de l'Europe : après la visite, et à partir d'une revue de presse, les élèves composent un nouveau discours du 9 mai puis le déclament.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MOSELLE À SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

Les collections des Archives Départementales, du IX^e siècle à nos jours, permettent d'entrer de plain-pied dans l'histoire de la Moselle, de la Lorraine et des territoires voisins.

📍 1 allée du Château 57070 SAINT-JULIEN-LÈS-METZ • 📞 03 87 78 05 00
www.archives57.com • archives@moselle.fr

Public cible : cycle 3

Ancrage dans les programmes : histoire / EMC / EAC

Activités proposées :

Gratuit pour les élèves et les accompagnateurs - Max. 50 élèves (2 classes simultanément) :

- Visite du bâtiment (durée : 30-60 min) : à la découverte d'un métier et du patrimoine écrit du département. Certains ateliers peuvent être associés à la visite guidée du bâtiment des archives,
- Les ateliers permanents (durée 2 heures environ) : toutes les époques des programmes scolaires sont balayées, du Moyen Âge au XX^e siècle : le blason, les sceaux, les chevaliers, les cahiers de doléances de 1789, la Révolution Française, la naissance de la sidérurgie en Lorraine, la Première et la Seconde Guerre Mondiale (plusieurs thématiques), Metz ville nouvelle, Robert Schuman et l'idée européenne et d'autres encore (voir www.archives57.com, « Ressources pédagogiques »),
- Les ateliers temporaires (durée 2 heures environ) : ils portent sur l'exposition temporaire en cours aux archives. Possibilité d'adapter l'offre à une demande pédagogique particulière. Les locaux sont accessibles au public scolaire en situation de handicap et certains ateliers peuvent être spécifiquement adaptés, notamment pour les élèves malvoyants,
- Les expositions itinérantes : des expositions itinérantes sont mises gracieusement à la disposition des écoles : sièges et réductions 1552-1663 - Le Roy de France et l'Empereur en Austrasie - Le sceau, marque de l'Histoire - Robert Schuman (1886-1963) : un Mosellan en politique - Feuilles d'archives : la forêt en Moselle - Par des contes d'ogre et de fée - Loup y es-tu ? Le loup en Moselle - 1918 : Reconstruire la Moselle retrouvée - Un exil intérieur : l'évacuation des Mosellans 1939-1940 - Malgré-eux dans l'armée allemande...
Liste complète sur www.archives57.com

Informations pratiques :

3 enseignants relais à votre disposition aux Archives Départementales.

Réservation obligatoire : 📞 03 87 78 05 00



CENTRE DES ARCHIVES INDUSTRIELLES ET TECHNIQUES DE LA MOSELLE À SAINT-AVOLD (CAITM)

La mémoire d'un territoire marqué par l'industrie. Installé dans un ancien magasin de matériel minier, le CAITM conserve et valorise un fonds constitué autour des archives des Houillères du Bassin de Lorraine (HBL). Aux archives du charbon se sont ajoutées celles du fer, de la sidérurgie, des cristalleries et verreries, des manufactures de tabac ou encore les archives de l'entreprise BATA. 9 km linéaires d'archives (sur une période allant de 1806 à nos jours), 20 000 photographies et diapositives, 4 000 livres sur les industries mosellanes, 4 500 films, 100 000 plans pour découvrir l'épopée industrielle.

 Rue du Merle 57500 SAINT-AVOLD •  03 87 78 06 78
www.archives57.com • archives@moselle.fr

Activités proposées :

Gratuit pour les élèves et les accompagnateurs - Max. 50 élèves (2 classes simultanément).

Visite du bâtiment et découverte des collections (30 min) à coupler avec un atelier pédagogique (1h30) :

- Les cités minières depuis le XIX^e siècle : lieux de vie et de paternalisme,
- Mines et mineurs de charbon aux XIX^e et XX^e siècle,
- Quand les images racontent la mine : découverte du quotidien d'un mineur de charbon à partir de la riche collection de photographies,
- Résister : portraits de mineurs résistant au nazisme,
- D'ici ou d'ailleurs : l'apport de l'immigration dans le bassin houiller lorrain.

Le service éducatif étudie toutes les demandes particulières.

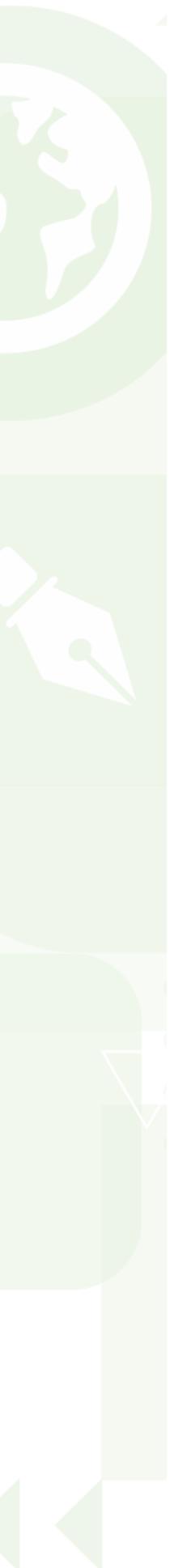
Les ressources pédagogiques à votre disposition :

Mise à disposition d'expositions itinérantes que vous pouvez emprunter gratuitement :

- Le sceau, marque de l'Histoire,
- Lorraine du feu, Lorraine du fer : révolutions industrielles et transformation de l'espace mosellan,
- L'habitat minier,
- Pas un pas sans Bata,
- 1918 - reconstruire la Moselle retrouvée,
- Un exil intérieur : l'évacuation des Mosellans,
- De gré ou de force : l'expulsion des Mosellans 1940-1945,
- Moselle annexée : 1940-1945,
- Malgré-eux dans l'armée allemande : les incorporés de force mosellans 1942-1945,
- 1944 Victoire : la Moselle accueille ses libérateurs.

Réservation obligatoire :  03 87 78 06 78







ENCOURAGEMENT À LA LECTURE

Concours Mosel'lire • 18^e édition

Octobre 2024 - mai 2025



Placé sous le signe du plaisir de lire et de la créativité, le concours des jeunes lecteurs Mosel'lire vise à encourager la lecture, soutenir et développer l'analyse critique littéraire des jeunes publics dans les écoles, collèges, structures périscolaires, dispositifs et établissements d'enseignements spécialisés mosellans ainsi que dans les bibliothèques du Réseau Départemental de la Lecture Publique.

Il a également pour objectif de faire découvrir aux jeunes lecteurs des auteurs ou illustrateurs confirmés ou en devenir en proposant des temps d'échanges et de rencontres dans les bibliothèques.

Le concours, organisé en partenariat avec la DSDEN et la librairie Le Préau, est ouvert aux élèves des écoles, collèges, périscolaires et dispositifs d'établissements d'enseignements spécialisés de Moselle, de la maternelle (grande section uniquement) à la 3^e ainsi qu'aux jeunes lecteurs entre 5 et 15 ans qui fréquentent les bibliothèques et médiathèques du réseau.

Les informations relatives à cette action sont disponibles sur le portail de la lecture publique <https://moselia.moselle.fr>.

Esprits livres : quand les bibliothèques invitent au partage

1^{er} - 30 novembre 2024

Initiée en 2018 avec le financement de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, la manifestation Esprits livres rencontre un véritable engouement sur l'ensemble des territoires mosellans. Durant un mois, les bibliothèques sont conviées à proposer des animations visant à offrir des temps d'échanges intergénérationnels en faveur des seniors isolés et autonomes.

Cette nouvelle édition est consacrée au thème des souvenirs.

Les informations relatives à cette action sont disponibles sur le portail de la lecture publique : moselia.moselle.fr.

Lire en fête... partout en Moselle !



Mars - avril 2025

À l'occasion de la 17^e édition de la manifestation « Lire en fête... partout en Moselle ! », les bibliothèques du Réseau Départemental se mobilisent pour proposer à tous les publics,

notamment les enfants, des actions festives autour du livre et de la lecture.

Les informations relatives à cette action sont disponibles sur le portail de la lecture publique : moselia.moselle.fr.

Bibliothèques en scène

Avril - juillet 2025

Pour la 4^e année consécutive, le Département de la Moselle associe le Réseau Départemental des Bibliothèques de Moselle et le réseau des écoles de musique et des conservatoires à l'occasion de Bibliothèques en scène. Les publics de lecteurs, de musiciens et d'amateurs se rencontrent à l'occasion de petits moments artistiques organisés au sein des bibliothèques. Ces moments sont proposés par les élèves des écoles de musique et des conservatoires.

Les informations relatives à cette action sont disponibles sur le portail de la lecture publique : moselia.moselle.fr.

NuMos, la médiathèque numérique de Moselle

Ouverte au public depuis 2023, NuMos permet de consulter des milliers de contenus numériques parmi des films, livres, BD, cours en ligne, journaux et magazines, musique et jeux. Toutes ces ressources sont proposées gratuitement, sur inscription.

L'unique condition d'accès est que l'utilisateur soit adhérent dans l'une des 153 bibliothèques du Réseau Départemental de Lecture Publique de Moselle. NuMos propose spécifiquement un espace jeunesse dédié aux 4 - 12 ans.

Rendez-vous sur :

mediatheque-numerique.moselle.fr



Noëls de Moselle : Instants magiques en bibliothèques

1^{er} - 24 décembre 2024



Noël et la période de l'Avent sont des moments privilégiés dans l'année où chacun prend le temps de se détendre et de partager des moments en famille.

Pour la 13^e édition de la manifestation départementale « Noëls de Moselle : Instants magiques en bibliothèques », le Département de la Moselle invite les bibliothèques à participer à ce projet festif en offrant des ateliers et des spectacles familiaux à celles qui se sont engagées dans la vie du réseau. De nombreuses animations sont également organisées par les bibliothèques (expositions de jouets d'antan, ateliers

cartes de Noël en origami, décorations de Noël à partir de matériaux de récupération, prêts surprises de livres sous forme de paquets cadeaux, spectacles, expositions, jeux, temps conviviaux). Les informations relatives à cette action sont disponibles sur le portail de la lecture publique : moselia.moselle.fr.



FUS@É

FACILITER LES USAGES E-ÉDUCATIFS

ENTRE L'ÉCOLE ET LE COLLÈGE



Le Département de la Moselle développe depuis 2020 le programme Fus@é afin de faciliter la liaison entre les écoles et leur collège de rattachement, favoriser les apprentissages du cycle 3 et créer les conditions optimales de réussite pour tous les jeunes Mosellans. Il s'agit d'un engagement financier fort : 11,6 M€ de 2020 à 2025.

En adhérant au programme Fus@é, en lien étroit avec les Autorités Académiques, les élus du territoire bénéficient d'un accompagnement technique, réglementaire et financier ainsi que d'une gestion administrative simplifiée pour leurs projets numériques à l'école, avec des solutions « clés en main » labellisées par l'État. Fus@é intègre notamment l'équipement numérique ainsi que la formation aux usages pour le 1^{er} degré (dispensée par l'Académie Nancy-Metz) à l'échelle de tout le Département.

Le programme propose également un Espace Numérique de Travail, nommé Ari@ne.57. La communauté éducative, les parents et les acteurs de l'éducation bénéficient ainsi d'une mise en relation facilitée et sécurisée, et disposent de ressources pédagogiques certifiées. Cet Espace Numérique de Travail (ENT) est mis gracieusement à disposition de l'ensemble des écoles de la Moselle depuis 2020.

Pour toute question, écrire à : support.fusee@moselle.fr.



© DPT157 - Direction de la Communication - 09/2024 - © Credit photo - © Stock - DR - Impression - imprimerie départementale IMPRIM'VERT®



Moselle
L'Eurodépartement